



L'administration annule l'examen pro pour l'accès au grade de SA 2 sans état d'âme... **INACCEPTABLE !**

Par voie de mail, nous venons d'être informé d'un dysfonctionnement dans le déroulement de l'examen professionnel pour l'accès au grade de SA 2. Selon l'administration il s'agirait d'un problème logistique externe prenant la forme d'une perte d'un pli contenant des copies de l'examen, indépendant de la volonté des organisateurs.

Donc, nous en concluons que depuis près de deux mois l'administration cours après la perte de copies, **INADMISSIBLE !**

Un mail vendrait d'être adressé aux candidats ayant participé à cette épreuve, visant à annoncer que l'administration est au regret d'annuler l'épreuve unique d'admission qui s'est déroulée le 1^{er} avril 2025 dans tous les centres d'examen ouverts de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de 2^{ème} grade, session 2026.

Non, ce n'est ni un poisson d'avril, ni une blague de mauvais goût !

L'UNSa Justice ne peut que dénoncer cette situation et porter l'indignation des candidats qui ont pris soin de se préparer, de se présenter à cette épreuve et d'y participer.

Mais pour quel résultat ?... Un simple mail, leur annonçant l'annulation de l'épreuve en lieu et place des résultats avec comme seule réponse : « **une nouvelle date d'épreuve (fin septembre/début octobre) sera fixée très prochainement.** »

Tant sur le fond que sur la forme, c'est **INSUPPORTABLE** et **MÉPRISANT !**

Dès aujourd'hui, **L'UNSa Justice** a saisi le secrétariat général afin de dénoncer ce dysfonctionnement et la communication auprès des agents concernés qui ont le droit à une totale transparence.

L'ensemble des candidats s'estime floué et revendique d'être déclaré admis du fait de l'équité et de la reconnaissance de leur investissement, considérant d'une part, à juste titre, qu'il s'agit une faute majeure et exclusivement de l'administration et d'autre part, qu'au regard de différentes contraintes professionnelles, personnelles/familiales ou autres, certains pourraient se retrouver dans l'impossibilité de se présenter à une nouvelle épreuve de cette session 2026.

L'administration ne peut pas solder cette situation et sa responsabilité par un simple mail d'information annonçant l'annulation pure et simple de l'épreuve du 1^{er} avril !

L'UNSa Justice
l'action utile !

Paris, le 17 juin 2025

Le Secrétaire général
Jean-François FORGET